

# TRI- ANGLE FRANCE Astérides

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et son décret d'application du 16 août 1901.

Autorisation publiée au Journal Officiel du 07 décembre 1994 sous le numéro 150.

Siret : 40142815600012  
APE : 9003A  
N° : W133010574

Siège social :  
Friche la Belle de Mai  
41 rue Jobin  
13003 Marseille  
France

Contact général :  
+33 (0)4 95 04 96 11  
contact@trianglefrance.org

Contact administratif :  
+33 (0)4 95 04 96 14  
administration@trianglefrance.org

[www.trianglefrance.org](http://www.trianglefrance.org)

## MISSION DE SERVICE CIVIQUE : ACTION DE MÉDIATION

Triangle France - Astérides est un centre d'art contemporain basé depuis 1994 à la Friche la Belle de Mai, à Marseille, où il exerce des missions d'intérêt général au service des artistes et des publics les plus divers. Triangle France - Astérides déploie un programme annuel d'expositions et d'événements publics, mettant en lumière la diversité des esthétiques d'aujourd'hui, et invitant des artistes français-es et internationaux-les à produire de nouvelles œuvres. Le centre d'art comprend également une structure de résidence et d'ateliers dédiée à la recherche, à l'expérimentation et à la production artistique, où des artistes français-es et internationaux-les sont accueilli-es toute l'année. Grâce à la présence permanente d'artistes en son sein, le centre d'art est une structure de proximité donnant accès aux publics à l'art en train de s'inventer.

## Missions

Le ou la volontaire contribuera à développer des actions de médiation favorisant l'accès de tou-te-s au programme d'expositions et d'événements de Triangle France – Astérides. Il-elle contribuera à renforcer les liens entre le centre d'art et les structures partenaires (notamment du champ médico-social), en participant à la rencontre avec les bénéficiaires, à la conception et à la mise en œuvre d'actions de médiation. Dans ce cadre le volontaire participera :

- aux rencontres avec les publics dans les établissements,
- aux présentations des expositions et des événements,
- à l'élaboration des outils à destination de tous les publics,
- aux actions de médiation.

## Conditions

Date de la mission : du 1 septembre 2020 au 28 février (6 mois).

Horaires de la mission : 24 heures hebdomadaire.

Les candidats devront être éligibles au statut de volontaire du service civique et percevront à ce titre une indemnisation comprise entre 580,62 euros et 688,30 euros par mois selon les profils.

Le volontaire bénéficiera d'une formation civique et citoyenne.

**Les candidatures devront être envoyées à Mme Gosset Florence avant le 15 juillet 2020 à l'adresse mail suivante : [administration@trianglefrance.org](mailto:administration@trianglefrance.org)**